Ouverture sur procédure exceptionnelle d’un poste de chercheur,

sur fonds extérieurs, à l’UCL,

au Centre Charles De Visscher pour le droit international et européen (CeDIE),

en **Droit des étrangers**

## Descriptif

Le Centre Charles de Visscher pour le droit international et européen engage un chercheur à mi-temps en droit des étrangers pour une période de deux ans et trois mois.

Entrée en fonction : le 1er septembre 2012

La recherche portera principalement sur la jurisprudence du Conseil du contentieux des étrangers, des juridictions de l’ordre judiciaire, de la Cour européenne des droits de l’homme et de la Cour de Justice de l’Union européenne dans le domaine de l’asile.

### Conditions de candidature

- maîtrise en droit avec grade acquise ou à acquérir au 1er septembre 2012;

­­- Intérêt pour le droit des migrations et le droit international (des droits de l’homme et européen) ;

-  Intérêt pour la recherche en droit ;  
-  Langues : maîtrise excellente du français ; bonne connaissance du néerlandais et de l’anglais.

Les candidatures sont à introduire avant le 15 juillet 2012.

**Echéances**

Les candidatures doivent être rentrées pour le 15 juillet 2012 minuit au plus tard par mail, accompagnées d’un CV, des notes des quatre ou cinq dernières années et d’une lettre de motivation auprès du

Prof. Sylvie SAROLEA [sylvie.sarolea@uclouvain.be](mailto:sylvie.sarolea@uclouvain.be)

Avec en copie le Professeur Jean-Yves Carlier, Président du CeDIE

[jean-yves.carlier@uclouvain.be](mailto:jean-yves.carlier@uclouvain.be)

Le candidat n’oubliera pas d’indiquer toutes les coordonnées auxquelles il est possible de le joindre en ce compris un téléphone portable.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Professeur Sylvie Saroléa à l’adresse mail indiquée ci-dessus.